

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 7 AOÛT 2023 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Sean Boersen régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 août 2023 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
3. Procès-verbal de correction
4. Période des questions

Urbanisme/Inspection

5. Adoption du second projet de règlement numéro 2023-07 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements afin d'encadrer les résidences de tourisme
6. Avis de motion et présentation du projet d'un projet de Règlement numéro 2023-08, visant à modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 2008-05
7. Adoption du projet de règlement numéro 2023-08, visant à modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 2008-05
8. CPTAQ - dossier du mois (Domtar, 0851-29-9774)

Administration

9. Correspondances
10. Cooptel – dernier versement de l'aide financière pour l'implantation du réseau de fibre optique
11. Politique de contraintes thermiques
12. Offre de services – évaluation des bâtiments et des biens municipaux
13. Soumission pour l'entretien paysager – déplacement de plantes et d'arbustes
14. Dons & publicités (Les Cercles de fermières, L'Étincelle (x2), The Record)

Voirie

15. Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale - volet PPA-CE

16. Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale - volet Entretien des routes locales
17. Résolution convention d'aide financière avec le MTQ
18. Soumissions – offres de services professionnels de contrôle qualitatif pour le projet de réfection sur le chemin Valley
19. Demande d'une offre de service pour le déneigement sur les chemins de la Rivière et Gunter

Factures

20. Factures

Varia

Levée de l'assemblée

Ordre du jour : 2023-08-07, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Procès-verbal : 2023-08-07, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 3 juillet 2023;

Il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Lois Miller, d'adopter le procès-verbal du 3 juillet 2023.

Procès-verbal de correction : 2023-08-07 La directrice générale a apporté une correction à la résolution numéro 2023-04-03,6, adoptée à la séance ordinaire du conseil, tenue le 3 avril 2023, puisqu'une erreur apparaît à la relecture de la décision prise, soit que le maire et la directrice générale n'étaient pas autorisés à signer les documents notariés.

Période de questions : 2023-08-07 Aucun visiteur

Adoption du second projet de règlement numéro 2023-07 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements afin d'encadrer les résidences de tourisme : 2023-08-07, 3 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

Attendu que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 août 2023 sur le PREMIER projet de règlement numéro 2023-07;

Attendu que la municipalité doit, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un second projet afin de poursuivre la démarche de modification du règlement de zonage;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu unanimement :

- d'adopter par la présente le second projet de règlement numéro 2023-07 conformément à l'article 128 de la Loi.

Avis de motion et présentation du projet d'un projet de Règlement numéro 2023-08, visant à modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 2008-05 : 2023-08-07, 4 Monsieur le conseiller Douglas Morrison donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera

présenté pour adoption, le règlement numéro 2023-08 modifiant le règlement 2008-05 sur les permis et certificats dans le but :

- D'introduire des dispositions concernant les résidences de tourisme;
- D'introduire des dispositions portant sur l'occupation de façon permanente de la voie publique soit par empiètement, passage aérien ou souterrain, voûte souterraine ou utilisation quelconque;
- D'introduire des modalités à respecter lors de demandes de modification à la réglementation d'urbanisme.

Adoption du projet de règlement numéro 2023-08, visant à modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 2008-05 : 2023-08-07, 5 **Considérant** les pouvoirs attribués par la Loi à la Municipalité du Canton de Melbourne;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de modifier le règlement sur les permis et certificats;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné par le conseiller Douglas Morrison lors de la session du 7 août 2023;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu d'adopter par la présente le projet de règlement numéro 2023-08.

CPTAQ – dossiers du mois : 2023-08-07 La correspondance relative aux dossiers du mois (Domtar et 0851-29-9774) a été déposée et expliquée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Correspondances : 2023-08-07 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 4 juillet au 7 août 2023, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

Cooptel – dernier versement de l'aide financière pour l'implantation du réseau de fibre optique : 2023-08-07, 6 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne avait octroyé une aide financière de 55 000 \$ à la coop de télécommunication Cooptel aux fins de permettre l'implantation complète d'un réseau de fibre optique à l'ensemble de la municipalité;

Attendu que le versement de cette aide financière était établi selon les modalités suivantes :

- En 2019, un montant équivalent à 30% de l'aide précitée sera versé à la signature de l'entente;
- En 2020, un montant équivalent à 25 % de l'aide précitée sera versé un an après la signature de la présente entente;
- En 2021, un montant équivalent à 25 % de l'aide précitée sera versé deux ans après la signature de la présente entente;
- Un montant équivalent à 20 % de l'aide précitée sera versé lorsque l'ensemble des clients auront été branchés;

Attendu que les travaux d'implantation ont été finalisés le 5 juillet 2023;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du dernier versement de l'aide financière à la coop de télécommunication Cooptel, soit un montant de 11 000 \$ suite à la réception du courriel du 5 juillet 2023 de Cooptel annonçant la fin des travaux.

Politique de contraintes thermiques : 2023-08-07, 7 **Considérant que** plusieurs des travaux exécutés par les employés sont effectués à

l'extérieur, et ce, parfois dans des conditions de chaleur accablante ou de froid extrême;

Considérant que les employés doivent tenir compte autant que possible les conditions météorologiques dans la planification des travaux et ajuster les tâches si nécessaire;

Considérant que le conseil municipal veut mettre en place une politique pour l'exposition à la chaleur et au froid afin d'éviter tout problème de santé pour les employés;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Sean Boersen, et résolu unanimement que le conseil adopte la politique de contraintes thermiques de la Municipalité du Canton de Melbourne tel que déposé.

Offre de services – évaluation des bâtiments et des biens municipaux : 2023-08-07, 8 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de *SPE Valeur assurable*, et ce, selon les termes de l'offre en date du 14 juillet 2023 relative à l'évaluation des bâtiments seulement (option 1), et ce, pour des fins d'assurance.

Soumission pour l'entretien paysager – déplacement de plantes et d'arbustes : 2023-08-07, 9 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *JardinPro*, et ce, selon les termes d'un courriel en date du 26 juillet 2023 au montant approximatif de 880\$ (avant taxes) relatif au déplacement de plantes et d'arbustes afin de réorganiser les plates-bandes autour de l'hôtel de ville.

Dons et publicités : 2023-08-07, 10 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Les cercles de fermières	100\$
L'Étincelle (Expo agricole)	199 \$ (plus taxes)
L'Étincelle (Achat local)	199 \$ (plus taxes)
The Record	159 \$ (plus taxes)

Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale – volet PPA-CE : 2023-08-07 La directrice générale informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministre des Transports accordant une aide financière à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Projets particuliers d'amélioration – Circonscription électorale de Richmond. En effet, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 30 000 \$, échelonnée sur trois années, pour des travaux d'amélioration sur le chemin Valley.

Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales : 2023-08-07 La directrice générale informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministre des Transports accordant une aide financière à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Entretien des routes locales. En effet, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 532 167 \$ pour des travaux d'entretien des routes de la municipalité.

Convention d'aide financière avec le MTQ dans le cadre du volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale : 2023-08-07, 11 **Attendu que** le Ministère des Transports peut accorder des subventions pour fin de transport;

Attendu que le Programme d'aide à la voirie locale, approuvé par la décision du Conseil du trésor du 9 février 2021, a pour objectif d'assister

les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier dont elles ont la responsabilité;

Attendu que le volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale vise à réaliser l'entretien courant, préventif et palliatif des routes locales de niveaux 1 et 2, provenant de l'inventaire transmis à la municipalité;

Attendu que la signature d'une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière et définissant les obligations de chacune des parties est nécessaire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents, d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton de Melbourne à signer tout document relatif à la convention d'aide financière dans le cadre du volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale à intervenir entre la municipalité et le Ministère des Transports quant à l'aide financière, les modalités de versement et les obligations de chacune des parties.

Soumission - offres de services professionnels - contrôle qualitatif pour le projet de réfection sur le chemin Valley: 2023-08-07, 12
Considérant que la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres par invitation relatif au contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de réfection sur le chemin Valley;

Considérant que le processus d'appel d'offres a permis de recevoir trois (3) soumissions et que l'analyse des soumissions a été effectuée par la *Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM*;

Considérant qu'après l'analyse des documents, il est recommandé à la Municipalité d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Solmatech Inc.*, pour un montant estimé de 7 135 \$, avant les taxes;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la firme *Solmatech Inc.* relative au contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réfection sur le chemin Valley, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 7 juillet 2023.

Demande d'une offre de service pour le déneigement des chemins de la Rivière et Gunter : 2023-08-07, 13 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le conseil demande un prix à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton pour le déneigement de 2,55 km des chemins Gunter et de la Rivière pour l'hiver 2023-2024.

Factures : 2023-08-07, 14 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 99 424,45 \$) et des chèques émis (montant : 17 653,26 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptées et/ou payées.

Varia : 2023-08-07 Aucun point à discuter

Levée de la séance : 2023-08-07, 15 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 20 h 40. La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 5 septembre 2023.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 8^e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-trois.

James Johnston
Maire